
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DÉCRET N° 2019 – 447 DU 09 OCTOBRE 2019

portant nomination de monsieur **Khalifa BORI BATA YERIMA** en qualité de Directeur général de l'Agence territoriale du Développement agricole pôle 2.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
vu la loi 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractère social, culturel et scientifique ;
vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
vu le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
vu le décret n° 2016-422 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche ;
vu le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
vu le décret n° 2016-681 du 07 novembre 2016 portant cadre institutionnel du développement agricole ;
sur proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche,
le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 09 octobre 2019,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Khalifa BORI BATA YERIMA** est nommé Directeur général de l'Agence territoriale du Développement agricole pôle 2.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge les dispositions du décret n° 2017-582 du 13 décembre 2017 portant nomination des Directeurs généraux des sept Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA), en ce qui concerne le Directeur Général de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Alibori Sud- Borgou Nord-2KP (Pôle 2) uniquement, et toutes autres dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

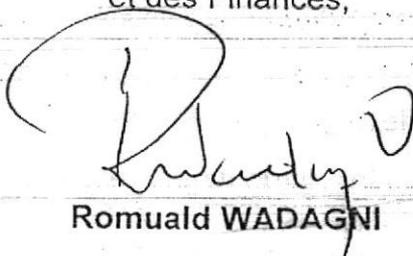
Fait à Cotonou, le 09 octobre 2019

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Pêche,



Cossi Gaston DOSSOUHOUI

AMPLIATIONS : PR : 6 - AN : 4 - CC : 2 - CS : 2 - CES : 2 - HAAC : 2 - HCJ : 2 - MEF : 2 - MAEP : 2 - AUTRES
MINISTERES : 22 - INTERESSE : 1 - SGG : 4 - JORB : 1.